

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation – Modification au schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné que le conseil des maires de la MRC des Laurentides a adopté, lors de sa séance tenue le 19 juin 2025, un projet de règlement ayant pour objet de modifier le schéma d'aménagement révisé de la MRC des Laurentides **afin de rendre compatible le groupe d'usage Service 2 – Service et administration à l'aire d'affectation « RÉSIDENTIELLE ET DE RÉCRÉATION » dans le but d'autoriser l'usage « centre sportif intérieur » spécifiquement dans la zone TM-678 de la Ville de Mont-Tremblant et d'ajouter la sous-section 4.19 au document complémentaire concernant les dispositions particulières à la zone TM-678 de la Ville de Mont-Tremblant.**

Toute personne intéressée pourra prendre connaissance d'une copie de ce projet de règlement et de la résolution par laquelle il a été adopté. Ces documents sont disponibles au bureau de la MRC des Laurentides, sur son site internet (www.mrclaurentides.qc.ca), de même qu'au bureau de chacune des municipalités faisant partie de la MRC des Laurentides.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le 21 août 2025 à 17 h 30, en la salle Ronald Provost de la MRC des Laurentides, sise au 1255, chemin des Lacs à Mont-Blanc. Au cours de cette assemblée, la commission de consultation expliquera le projet de règlement de modification au schéma d'aménagement révisé et permettra aux citoyennes, citoyens et organismes d'exprimer leurs opinions et commentaires sur le sujet.

DONNÉ à Mont-Blanc, ce 30 juillet 2025.

(Original signé)

Jérémie Vachon,
Directeur général adjoint et greffier-trésorier adjoint